

Septembre 2018



Entre 2016 et 2017, une quinzaine d'agriculteurs bio* se sont installés dans le département ou se sont convertis au bio, et la surface cultivée en bio a augmenté de 6 %, totalisant 7 500 ha en 2017.

Malgré ce dynamisme, l'agriculture bio ne représentait en 2017 que 2,6 % de la surface agricole du Loir-et-Cher et 4,8 % des exploitations, plaçant notre département dans la moyenne régionale.

Grandes cultures, fourrages et prairies constituent les trois quarts de la surface bio du département. Par rapport à la moyenne régionale, le Loir-et-Cher se distingue par une agriculture bio plus développée dans la production de légumes avec un réseau actif de maraîchers, et dans la viticulture. Dans le cadre de la politique agricole commune (PAC), la DDT 41 instruit les dossiers de demandes d'aides en faveur de l'agriculture bio, pour le compte du Conseil Régional.

La répartition de la surface agricole utile (SAU) bio est très variable selon les régions. En 2017, près de 60 % des fermes et des surfaces conduites en bio se situent dans quatre régions : Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire. Or, notre région n'est que 13^e sur 14.

Au niveau national, en 2017, la consommation de produits bio poursuit sa forte croissance : 8 milliards d'euros de produits bio vendus en 2017, en augmentation de 17 % par rapport à 2016. L'essor de l'agriculture doit être amplifié pour parvenir à l'objectif de 15 % de SAU bio en 2022 contre 6,6 % en 2017 au niveau national selon le Programme Ambition Bio lancé en juin 2018.

**Pour être certifiés en agriculture biologique, les agriculteurs engagés respectent des cahiers des charges rigoureux, définis par des réglementations européenne et nationale. Les principes fondamentaux de l'agriculture bio reposent sur la non-utilisation de produits chimiques de synthèse et d'organismes génétiquement modifiés, le recyclage des matières organiques, la rotation des cultures, la lutte biologique et le respect du bien-être animal.*

Pour en savoir plus :

- Agence Bio et Organismes certificateurs 2018 : <https://www.agencebio.org/>
- Agreste Centre-Val de Loire 2017.
- Commissariat général au développement durable, « Environnement & Agriculture, Les chiffres clés, Édition 2018 », juin 2018 : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/agriculture-et-sylviculture?rubrique=38>

Directrice de la publication : Estelle Rondreux
Rédacteur en chef : Joël Martine
Auteur : Cécile Dormoy
Conception : Maguy Baudin

aDirection Départementale des Territoires
Service de la Connaissance des Territoires et de la Prospective
17 quai de l'Abbé Grégoire – 41 012 Blois cedex
<http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Connaissance-des-Territoires>